



## DEL 7/2021 - Budget CCAS - Approbation du compte administratif 2020

Monsieur le Président donne la parole à MME CHAUVIGNÉ qui présente au Conseil d'Administration les résultats de l'exercice 2020 pour le budget du CCAS tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement. Les résultats de clôture de 2020 concernant le budget CCAS de la commune se répartissent de la façon suivante :

| I - Budget CCAS      | Résultat de clôture 2019 | Part affectée à l'investissement 2020 | Dépenses 2020   | Recettes 2020   | Résultat de l'exercice 2020 | Résultat de clôture de 2020 |
|----------------------|--------------------------|---------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Investissement       | 0                        |                                       | 0               | 0               | 0                           | 0                           |
| Fonctionnement       | 1 326.89                 | 0                                     | 3 170.29        | 3 648.22        | 477.93                      | 1 804.82                    |
| <b>Total Général</b> | <b>1 326.89</b>          | <b>0</b>                              | <b>3 170.29</b> | <b>3 648.22</b> | <b>477.93</b>               | <b>1 804.82</b>             |

Monsieur le Président se retire de la salle pour le vote. Madame CHAUVIGNÉ soumet le compte administratif 2020 du budget CCAS au vote du Conseil.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget du CCAS.

## DEL 8/2021 - Budget CCAS - Affectation du résultat 2020

Le compte administratif de l'année 2020 fait apparaître les résultats suivants :

- Section d'investissement : 0 €
- Section de fonctionnement : 1 804.82 €

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- - **DECIDE** de l'affectation du résultat de la manière suivante :
  - Section de fonctionnement - article 002 - Excédent antérieur reporté : 1 804.82 €

## DEL 9/2021 - Budget CCAS - Vote du budget primitif 2021

Madame CHAUVIGNÉ présente le budget primitif aux membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- **ADOPTE** la section de fonctionnement du budget primitif 2021 du CCAS équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de **6 095.00€**
- **ADOPTE** la section d'investissement, du budget primitif 2021 du CCAS équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de **500 €**.

### **Questions diverses :**

Monsieur ROBERT demande si durant le mois où est organisé le repas des aînés, le CCAS pourrait proposer une animation dans le cadre de la semaine bleue. Il suggère éventuellement une action en lien avec la bibliothèque. Mme TARDIVON répond que cela est tout à fait possible sans pour autant que le CCAS intervienne.

### **Transport d'utilité social :**

Monsieur Berland revient sur ce point et confirme que ce service fonctionne relativement bien.

Il rappelle que le transport, pour les bénéficiaires souhaitant se rendre dans les lieux de vaccination, est pris en charge par le CCAS. Les collaborateurs sont quant à eux indemnisés.

### **Le repas des aînés :**

Concernant le repas des aînés, Monsieur BERLAND demande aux membres du CCAS, comment celui-ci pourrait se dérouler tout en sachant qu'à l'heure actuelle il est difficile d'anticiper ce moment convivial.

Mme GODIN évoque en effet la nécessité de retrouver du lien social pour les aînés.

Monsieur BERLAND précise que si le repas a lieu, le nombre de convives sera probablement plus élevé qu'habituellement.

M.GASTÉ souligne qu'à l'heure actuelle, les traiteurs ne s'engagent pas.

D'un commun accord la décision sera prise en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et qu'en l'absence de repas, les colis de fin d'année seront distribués comme l'année précédente.

Fin de la séance à 19 :00